

Prévention du paludisme : arrivée des premières doses de vaccins au Bénin

Alors que le Cap-Vert célèbre sa certification officielle en tant que pays exempt de paludisme, le Bénin, de son côté, redouble d'efforts dans la lutte contre cette maladie. Le pays reçoit ses premières doses de vaccins contre le paludisme. Ces livraisons de vaccins antipaludiques destinés aux enfants de moins de deux ans dans les pays africains annoncent l'imminence de la vaccination à grande échelle contre le paludisme. Au total, 215 900 doses de vaccins antipaludiques RTS,S recommandés par l'OMS et achetés par l'UNICEF avec le soutien de Gavi, sont arrivées au Bénin ce lundi 15 janvier 2023.



La cérémonie officielle de réception a été présidée par le Ministre de la Santé du Bénin, Benjamin Hounkpatin et le Coordonnateur Résident des Nations Unies, en présence des

chefs d'Agences de l'UNICEF et de l'OMS, ainsi que des responsables de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires.

Le Ministre de la Santé, Benjamin Houknpatin, a indiqué : « La réception officielle des premières doses du vaccin contre le paludisme marque un coup d'accélérateur dans la lutte contre cette maladie, notamment pour réduire le taux de mortalité des enfants. Il encourage les populations, en particulier les parents, à faire vacciner leurs enfants contre le paludisme pour les protéger contre cette maladie mortelle. Le Ministre de la Santé a ajouté que l'introduction du vaccin contre le paludisme dans le PEV favorisera l'amélioration globale de la santé et du bien-être des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents.



Le Coordonnateur Résident des Systèmes des Nations unies, Salvator Niyonzima a souligné l'importance cruciale de l'arrivée des vaccins au Bénin : « L'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de vaccination

(PEV) contribuera significativement à la réduction des cas graves et, surtout, des décès d'enfants liés au paludisme ».

Il a particulièrement mis en avant l'importance de continuer à renforcer les programmes de lutte contre le paludisme, à susciter l'implication des communautés et à déployer d'autres outils de prévention, tels que les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, afin de réduire efficacement le taux de mortalité et d'incidence du paludisme.

L'arrivée de ces doses de vaccins marque un tournant dans la lutte contre le paludisme au Bénin en particulier celui vers une vaccination plus large contre l'une des maladies les plus mortelles pour les enfants de 0 à deux ans en Afrique. Au Bénin, le paludisme est la première cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans.



En effet, il s'agit du fruit de la manifestation d'intérêt pour l'introduction de ce vaccin dans le programme de

vaccination de routine soumise par le Gouvernement du Bénin et approuvée par Gavi, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination.

Pour rappel, le Bénin est le quatrième pays à recevoir des doses de vaccins RTS,S après le Cameroun, la Sierra Leone et le Burkina-Faso, marquant ainsi la fin de la phase pilote de la vaccination antipaludique. Cette livraison permettra au Bénin de commencer l'administration du vaccin antipaludique aux enfants en 4 doses (6 mois, 7 mois, 9 mois et aux enfants de moins de 2 ans) dès le premier trimestre 2024 par l'intermédiaire du Programme Elargi de Vaccination soutenu par GAVI, l'Alliance mondial du Vaccin.

Megan Valère SOSSOU

Quelques statistiques à propos

Chaque minute ou presque, un enfant de moins de 5 ans meurt du paludisme. Selon l'OMS, en 2021, le monde a enregistré 247 millions de cas de paludisme et 619 000 décès liés à la maladie. Parmi les personnes décédées, 77 % étaient des enfants de moins de 5 ans, dont la majorité vivait en Afrique. Cette dernière, qui est le continent le plus durement touché par le paludisme, a enregistré près de 95 % des cas dans le monde et 96 % des décès liés à la maladie en 2021.

Au Bénin, plus de 4,7 millions de cas de paludisme et 10 000 décès avaient été signalés en 2020 parmi les 12,1 millions d'habitants, principalement chez les enfants de moins de cinq ans selon les données de l'OMS. Depuis 2019, dans le cadre du programme pilote, connu sous le nom de Programme de mise en œuvre du vaccin antipaludique (MVIP), le Ghana, le Kenya et le Malawi administrent les quatre doses du vaccin antipaludique aux enfants dès l'âge de 5 mois dans les districts les plus touchés.

Plus de deux millions d'enfants ont ainsi bénéficié du vaccin antipaludique dans ces trois pays africains grâce à ce

programme. Résultat : le taux de mortalité toutes causes confondues a chuté de 13 % chez les enfants en âge de recevoir le vaccin, et le nombre de cas graves et d'hospitalisations liées au paludisme a considérablement diminué.

Le Cap-Vert certifié, exempt du paludisme par l'Organisation Mondiale de la Santé

Depuis le vendredi 12 janvier 2024, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé une nouvelle prouesse dans la lutte mondiale contre le paludisme. En effet, elle a certifié officiellement le Cap-Vert comme exempt de cette maladie. Cette réalisation marque une étape historique pour le pays, le positionnant en tant que troisième nation de la région africaine de l'OMS à obtenir le statut de pays exempt de paludisme.



Le pays rejoint ainsi un groupe sélect de 42 autres nations et un territoire dans le monde qui ont déjà reçu cette reconnaissance de l'OMS. Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a exprimé sa reconnaissance envers le gouvernement et le peuple du Cap-Vert pour leur engagement et leur résilience dans l'éradication du paludisme.

Il souligne que : « La certification par l'OMS de l'absence de paludisme au Cabo Verde témoigne de la puissance de la planification stratégique de la santé publique, de la collaboration et des efforts soutenus pour protéger et promouvoir la santé. Le succès de Cabo Verde est le dernier en date dans la lutte mondiale contre le paludisme et nous donne l'espoir qu'avec les outils existants, ainsi que les nouveaux, y compris les vaccins, nous pouvons oser rêver d'un monde sans paludisme ».

Le Cap-Vert a accompli cette prouesse grâce à la mise en œuvre efficace d'un plan stratégique de lutte contre le paludisme entre 2009 et 2013. Après avoir surmonté des défis majeurs liés au paludisme par le passé, le pays est désormais

positionné pour bénéficier économiquement de cette certification, en particulier dans le secteur du tourisme, qui représente environ 25 % de son PIB.

En tant que pays exempt de paludisme, le Cabo Verde peut désormais accueillir des voyageurs en toute confiance, sans le risque de la maladie, anticipant ainsi une augmentation significative du nombre de visiteurs. Cette réussite témoigne du pouvoir de la persévérance, de la planification stratégique et de l'engagement continu dans la lutte mondiale contre le paludisme.

Megan Valère SOSSOU